*Modèle/ exemple (vu le 17/11/2021) non exhaustif ni imposé de lettre à envoyer à votre recteur.rice et à surtout à adapter à votre situation… donc c’est à vous de voir exactement l’écriture (ajout/retrait…) et si demande d’entrevue et/ou état des besoins… dans le cadre du suivi du dialogue stratégique de gestion demandé par Vidal aux recteurs.*

Enseignants titulaires de l’UFR/ département Staps de Date

Université de

Logo si besoin des sections syndicales SNESUP et/ou SNEP-FSU (de l’univ ou du département géographique ou académie)

à Monsieur le recteur.rice

s/c de madame/ Monsieur le directeur de l’UFR

s/c du président.e de l’université

Objet : demande d’entrevue et/ou état des besoins… dans le cadre du suivi du dialogue stratégique de gestion.

Madame/ Monsieur

**Depuis plusieurs années, le déficit de moyens du STAPS de l’université est récurrent**. La dotation en personnel, en locaux et en équipements sportifs ….présente ainsi un retard considérable qui affecte à la fois son fonctionnement, la santé des personnels et désormais la qualité des formations dispensées.

Pourtant, la capacité d’accueil a bien été augmentée à la demande du Rectorat et les effectifs globaux en augmentation depuis plusieurs années, atteignent actuellement plus de X étudiants. Le niveau d’inadéquation entre la charge et les moyens augmente d’année en année.

Nous avons aussi participé à la réforme santé avec la mise en place de LAS …. Sans moyens ….

**Aussi la situation ne cesse donc de se dégrader**. Les chiffres parlent d’eux-mêmes : en 2010 (ou autre année ?) X étudiant·e·s étaient inscrit·e·s au STAPS de …. avec X enseignant·e·s et enseignant·e·s - chercheur·e·s titulaires et X personnel administratif. Soit un ratio de 1 titulaire enseignant pour X étudiants.

**Actuellement,** le nombre d’inscrit·e·s est de X étudiants pour X enseignant·e·s et enseignant·e·s - chercheur·e·s (EC) titulaires et X personnels administratifs. Et le taux d’encadrement est passé de X à Y étudiant.es par enseignant·e titulaire.

La moyenne nationale dans les STAPS est d’environ 1 titulaire pour 37 étudiant.es quand la moyenne nationale hors STAPS dans les universités tourne autour de 1 pour 18.

Si nous calculons le moment où toutes les heures statutaires auront été consommées chronologiquement, nous atteindrons le X jour mois année de ce que l’on peut nommer **le jour du dépassement.**

Ce très mauvais taux d’encadrement s’est traduit fatalement **par l’explosion du nombre d’heures de cours assuré par des non titulaires (X vacataires)** et **des heures complémentaires (X).**

C’est en équivalent temps plein, soit à 384h ou 192 h année selon le statut : X postes d’EPS ou X EC. Il y a au STAPS de…. X fois plus d’ enseignant·e·s vacataires que d’enseignant·e·s titulaires ! Ceci implique aussi une charge de travail supplémentaire entre autres de coordination et non valorisé.

Ce sous encadrement a aussi bien évidement un impact sur l’accueil des étudiants et/ou leur changement d’orientation par exemple :

• En fonction des voeux parcoursup et de la capacité d’accueil au STAPS de X places, on estime que plusieurs X d’étudiants auraient souhaité intégrer notre STAPS (en plus de la X d’accueil).

• Refus du STAPS de demandes d’étudiants inscrits dans d’autres filières dans notre université en L1 et souhaitant se réorienter en STAPS

• Non acceptation d’étudiants venant d’autres STAPS de France souhaitant intégrer l’offre de formation de notre STAPS (pour x raisons perso ou de projet professionnel)

Aussi dans les conditions qui sont actuellement les notre, l’organisation, la mise en œuvre, le suivi des formations tout comme la recherche demandent **aux personnels des investissements et des engagements bien au-delà des obligations statutaires.** Pour fonctionner, notre STAPS et université en appelle à toujours plus de dévouement, de sacrifices, autant de la part des enseignant·e·s que du personnel administratif pour accomplir au mieux leurs missions. **Avec le risque réel et qui augmente de voir certain·e·s de ses personnels mettre leur santé et leur vie familiale en danger.**

**Toutes les tâches hors enseignement** que nous occupons sont chronophages : élaborer les emplois du temps, coordonner les enseignements, recruter les chargés d’enseignement, reporter les heures de service, préparer la rentrée, coordonner les évaluations, répondre aux sollicitations quotidiennes des étudiants, élaborer les maquettes de formation, etc. Elles sont toutes insuffisamment reconnues et valorisées. Nous constatons l’absence de réception des moyens de rétribution pour les tâches Parcoursup (plusieurs centaines d'heures de travail pour les enseignants en ayant la charge depuis 2018). La reconnaissance de la fonction de direction du STAPS en est une illustration aussi. Pour terminer, la gestion des heures de vacation et leurs volumes, identifiés à plus de X heures par an sur la licence, démultiplie la complexité de nos fonctions de pilotage et d’accompagnement.

Tout cela ne nous permet pas d’asseoir des modalités de **fonctionnement pérennes et sereines.**

**Dans ce contexte**, la quasi-totalité des enseignants et enseignants-chercheurs assumant des responsabilités pédagogiques ont décidé de rééquilibrer leur activité professionnelle en revenant à un niveau acceptable d’engagement et en se recentrant sur leurs missions principales d’enseignement et de recherche.

**Nous sommes très attachés à la réussite** de nos étudiants, les résultats en témoignent, des pourcentages de réussite très élevés aux concours de l’enseignement, une forte employabilité pour les sortants de Deust, Licence pro et master mais les problèmes structurels nous rattrapent et nous obligent dans un premier temps à nous recentrer sur nos missions.

Ce sous-investissement est incompréhensible au vu en plus de la mission d’insertion professionnelle assignée à l’université (Cf note info du ministère sur le taux d’insertion (92%) des diplôm.és STAPS).

**Aussi pour notre STAPS après une étude très sérieuse de nos besoins, nous demandons d**es moyens spécifiques pour notre Université. Il consisterait en la création de X postes d’enseignant·e·s statut de second degré EPS, X postes d’enseignant·e·s - chercheur·e·s, et de X postes de personnels administratifs. Ceci pour la rentrée 2022 (et ensuite 2023 ou pluriannuel), ce qui suppose une campagne d’emploi maintenant. Cela permettrait de recouvrer un taux d’encadrement acceptable de X étudiant·e·s par enseignant·e titulaire et d’envisager l’accueil et l’étude des étudiant·e·s dans des conditions satisfaisantes pour qu’ils réussissent.

Nous soulignons que cette demande est faite aussi pour anticiper une éventuelle situation de blocage au STAPS (comme dans d’autres STAPS), face à l’impossibilité de continuer dans ces conditions, pour éviter de dégrader encore plus la formation et sans compter les risques psycho- sociaux que cette situation génère et amplifie.

Nous espérons avoir retenu votre attention et sollicitons votre pouvoir d’agir sur ce sujet et/ou nous demandons donc une entrevue pour faire le point avec vous, tout en s’accordant bien sûr avec les principes d’autonomie des Universités.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le recteur, l’expression de notre respectueuse considération.

Signature la plus collective des personnels et /ou des « délégués syndicaux » qui signent au nom et pour leurs organisations (et non en leur nom propre)

Envoi en direct au Recteur vu l’urgence

Copie aux organisations syndicales si pas dans la boucle

Copie à la Presse ?